

Distinction
Deux médailles des Justes

La mairie organisait, le 13 mars, en l'honneur de Berthe et Jules Trouillet, agriculteurs à St-Hilaire-la-Gérard, Angèle Soyez et Angelo Damietti, habitants de Montlhéry (à l'époque Seine-et-Oise), une cérémonie poignante qui devait se clore par la remise de la plus haute distinction israélienne, « la médaille des justes et son diplôme »

Quels risques prenaient-ils, en 1942, les uns de soustraire des Juifs de la région parisienne, les autres de les accueillir comme leurs propres enfants? L'arrestation, la torture, la déportation. Mais quelle satisfaction que de sauver ces quatre enfants, Rebecca, Isidore, Rachel, et Paulette, dont deux étaient présents ce jour.

Les acteurs aujourd'hui disparus, les distinctions sont remises par le ministre aux Affaires administratives près l'ambassade d'Israël, à Madeleine Janvier, fille du couple Trouillet, et Serge Damietti,



Une remise de médailles dans une atmosphère émouvante

neveu d'Angelo.

L'assemblée, nombreuse, était sensible à cette atmosphère émouvante émaillée des récits des "rescapés" et des chants comme "Nuit et brouillard" ou "le chant des partisans";

elle ne l'était pas moins au discours de M. Fontaine maire de Macé en son église lors du dépôt de gerbe sur la tombe de la famille Trouillet.

Jean-Pierre Fontaine, maire de Macé, lors du dépôt de

gerbe sur la tombe de la famille Trouillet.

C'est Dan, un des petits-fils, 10 ans, qui aura le mot de la fin: "Sans Madame Soyez, Monsieur Damietti, Madame et Monsieur Trouillet, ni mes cousines ni mes cousins ne serions là".